



PRÉFÈTE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Liberté

Égalité

Fraternité

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Nouvelle-Aquitaine



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CSS SITE RÉMY MARTIN A MERPINS

1^{er} décembre 2021 - Merpins

Situation administrative du site

Exploitation du site autorisée par arrêté préfectoral (AP) pour une capacité de stockage d'alcools de bouche d'origine agricole de 84 486 tonnes.

(Seuil Seveso seuil haut à 50 000 tonnes).

- Dernière enquête publique : en 2011 dans le cadre de l'élaboration du plan de prévention des risques technologiques (PPRT) – AP du 5 janvier 2012
- Derniers actes administratifs :
 - Arrêté préfectoral du 30 octobre 2014 suite à la mise à jour de l'étude de danger (Étude de danger réexaminée par l'exploitant tous les 5 ans : dernier réexamen fait en 2019)
 - Arrêté préfectoral du 25 février 2021 ne soumettant pas le projet d'extension du site à évaluation environnementale

Visites d'inspection du site

Dernière visite d'inspection le 24 septembre 2020

- A porté sur les suites de l'inspection de 2019 et le retour d'expérience de l'accident de Rouen sur les rétentions et les écoulements
- Aucune non-conformité constaté
- 4 observations formulées demandant des précisions sur différentes consignes et dispositifs de sécurité.

Instruction en cours

Projet de construction de 2 nouveaux chais supplémentaires, de 3 000 m² chacun.

- Représente une augmentation de stockage d'alcools de 13 000 tonnes
- Ne change pas la situation administrative du site (Autorisation Seveso seuil haut)
- Nécessite une actualisation administrative du volume d'activité autorisé (84 486 t porté à 97 486 t)